

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le neuf du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Cuinzier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Marc LAPALLUS, Maire.

**PRESENTS** : LAPALLUS Marc (Maire), PEGUET-CHASSY Isabelle (1<sup>ère</sup> adjointe), DANIERE Sébastien (2<sup>e</sup> adjoint), FONGY Carole (3<sup>e</sup> adjointe), BRETON Jean-Jacques (4<sup>e</sup> adjoint) BELOT Stéphanie, CHAUX Mickaël, DUPERRAY Mathieu, FAVRE Pierre, BUTTY Sylvain.

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes GONDEAU Stéphanie et BUFFIN Valérie, Mr MONCORGE Marc.

=====  
Ordre du jour :

- Désignation de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales.
- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

Avant d'aborder l'ordre du jour, monsieur le Maire demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur le compte rendu de la réunion du 16 mai dernier, qui est approuvé sans observation et sera publié sur le site internet de la commune.

Désigne Madame BELOT Stéphanie comme secrétaire de séance, présente les excuses de Mmes GONDEAU Stéphanie, BUFFIN Valérie et Monsieur MONCORGE Marc.

## ➤ **DESIGNATION DE 3 DELEGUES TITULAIRES ET 3 DELEGUES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES**

Monsieur le maire rappelle que les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 24 septembre prochain auxquelles participeront les 3 délégués titulaires qui seront désignés par le conseil municipal.

### **Composition du Bureau électoral**

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres les plus jeunes : il s'agit de monsieur BRETON Jean-Jacques, madame PEGUET Isabelle, monsieur DANIERE Sébastien et monsieur CHAUX Mickaël.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

### **Election des délégués titulaires :**

Les candidatures de Mr LAPALLUS Marc, Mmes PEGUET Isabelle et FONGY Carole étant enregistrées, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu au premier tour :

- **LAPALLUS** Marc : 10 voix
- **PEGUET** Isabelle : 10 voix
- **FONGY** Carole : 10 voix

**Monsieur LAPALLUS** Marc, **madame PEGUET** Isabelle, **madame FONGY** Carole, ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

### Election des suppléants :

Les candidatures de Mme BELOT Stéphanie, Mr BUTTY Sylvain et Mr DANIERE Sébastien étant enregistrées, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu au premier tour :

- **BELOT** Stéphanie : 10 voix
- **BUTTY** Sylvain : 10 voix
- **DANIERE** Sébastien : 10 voix

**Madame BELOT** Stéphanie, **Monsieur BUTTY** Sylvain et **Monsieur DANIERE** Sébastien ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

## QUESTIONS DIVERSES :

### - Emploi Job d'été :

Monsieur le maire informe qu'il a rencontré le jeune de la commune qui nous avait sollicité pour effectuer un stage en entretien des espaces publics et arrosage : son stage se déroulera du 27 juin au 13 juillet prochain puis se poursuivra par un emploi saisonnier du 17 juillet au 17 Août inclus pour remplacer pendant ses congés d'été l'agent communal en charge de la voirie.

Pour faciliter les opérations d'arrosage une pompe immergée sera acquise prochainement et sera installée dans les puits que possède la commune.

### - Gymnase de la Bouverie :

Un compte rendu est fait de la dernière réunion à laquelle à assister Mme PEGUET.

### - Protocole « rappel à l'ordre »

Monsieur le maire informe que le protocole de « Rappel à l'ordre » va être signé en mairie le mercredi 21 juin prochain avec le Procureur de la République.

- **Impayés loyers auberge :**

Un échéancier pour le règlement des loyers impayés a été proposé par les gérants, l'assemblée souhaite qu'il soit strictement respecté, sous peine de poursuites financières en cas de défaillance.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 20 juin 2023.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 30.

**Le Maire**  
**Marc LAPALLUS**



**La secrétaire de séance**  
**Stéphanie BELOT**

